



Syndicat UNSA territoriaux CeA

Comité social territorial du 7 octobre 2024

L'UNSA, engagée dans le dialogue social, a participé activement aux séances du CST.
Voici les positions adoptées et les votes de l'UNSA, garantissant vos intérêts.

1. **Désignation du secrétaire adjoint de séance** – Force ouvrière
2. Approbation du **procès-verbal** de la réunion du comité social territorial du 19 février 2024 –
POUR
3. Approbation du **procès-verbal** de la réunion du comité social territorial du 13 juin 2024 –
POUR
4. Consultation – **Règlement du temps de travail des agents d'exploitation des routes** –
ABSTENTION

Position de l'UNSA en bref → *L'UNSA regrette que l'équilibre trouvé le 19 octobre 2021 entre « temps de travail », « qualité de vie des agents » et « service public » ait été perturbé par un recours contentieux. Bien que le dispositif ait globalement fonctionné, nous restons préoccupés par l'absence de reprise de la dynamique de confiance dans le cadre des viabilités hivernales à venir. Nous restons vigilants sur la préservation des conditions de travail des agents.*

Intervention UNSA en séance → Le 19 octobre 2021, un équilibre entre les enjeux « temps de travail », « qualité de vie des agents » et « service public » avait été trouvé grâce à l'intelligence collective mise au service d'un dialogue social constructif au bénéfice du bien commun.

Contre toute attente, l'introduction d'un recours contentieux a battu en brèche cet équilibre qui satisfaisait pourtant la grande majorité de nos collègues affectés à l'exploitation des routes. Certes les collègues ont pu, à quelques rares occasions, être amené-es à travailler au maximum des limites horaires le mardi, il n'y avait pourtant pas là de quoi faire voler en éclats l'économie général du dispositif.

Les viabilités hivernales successives, du fait :

- d'une dynamique de confiance au service d'une co-construction choisie,
- et de la responsabilité des différents acteurs et des parties prenantes au dispositif,

se sont toujours bien déroulées à la satisfaction de tous et dans le respect des garanties minimales.

Qu'en sera-t-il pour celle-ci ? Retrouverons-nous une telle dynamique ? L'UNSA le souhaite mais en doute.

5. Consultation - **Réorganisation de la Direction des Finances** – **POUR**

Position de l'UNSA en bref → *L'UNSA soutient la réorganisation, en particulier la création de la*

fonction « responsable de l'unité coordination budgétaire ». Toutefois, nous demandons un accompagnement spécifique pour la personne désignée, afin de garantir la réussite de cette transition, avec la mise en place d'outils de gestion modernes, adaptés aux enjeux du service public.

Intervention UNSA en séance → S'agissant des fonctions attendues de la ou du responsable de l'unité « coordination budgétaire » nous n'avons pas d'observation particulière.

En revanche, il sera demandé à la ou au directeur adjoint de développer des outils de diagnostic, de concevoir une politique de la donnée financière, ainsi qu'un programme de formation des agent-es et de moderniser la fonction comptable avec les nouveaux outils de l'IA ou de la robotisation. Cette dimension conceptuelle est importante et sera donc chronophage. Parallèlement, cette personne devra aussi répondre aux besoins d'un management en proximité de l'encadrement intermédiaire et des agent-es opérationnel·les. Elle devra assurer une continuité de service et un passage de relais avec le directeur.

Pour toutes ces fonctions, sera-t-elle accompagnée dans ses fonctions ? Si oui, comment ?

6. Consultation – Réorganisation de l'Équipe Territoriale d'Aide Sociale à l'Enfance Strasbourg Centre du Service Accompagnement des Enfants Confiés Nord - **CONTRE**

Position de l'UNSA en bref → *L'UNSA s'oppose fermement à la réorganisation proposée, qui repose sur des décisions sans diagnostic préalable des risques psychosociaux et des impacts concrets sur le collectif de travail. Nous insistons sur l'importance d'une évaluation complète des risques psychosociaux avant toute réorganisation, pour garantir la qualité de vie au travail.*

Intervention UNSA en séance → Le projet de réorganisation de l'ETASE Strasbourg Centre repose sur la proposition de certain-es agent-es d'« éclater l'équipe », dicit le rapport, sans diagnostic des mécanismes opérationnels du fonctionnement concret de ce collectif.

Cette décision abrupte est donc source d'aggravation des difficultés rencontrées par ce collectif de travail.

Nous le réaffirmons donc, ici et une nouvelle fois : **défendre la qualité de vie et des conditions de travail sans évaluation des risques psychosociaux ne peut que mener dans le mur, puisqu'il s'agit de deux faces d'une même pièce indissociablement liées.**

L'UNSA propose ainsi :

- à moyen terme, et en tout état de cause avant la réorganisation globale de la DASE : une enquête interne intégrant la dimension RPS sans laquelle, nous insistons, prôner la qualité de vie et des conditions de travail ne sera qu'un appel vain à la bienveillance et à la résilience.
- Dans l'immédiat, il y a, pour l'UNSA, urgence à reposer un cadre s'agissant de la gestion des nouvelles situations de l'équipe Centre et dans ce cadre 4 questions se font jour immédiatement :
 - ✓ le dispatching actuel des rues demeurera-t-il tel quel ? En effet, il n'est pas équitable, même si le niveau d'engagement sur un accompagnement ne se compte pas qu'en nombre.
 - ✓ Est-ce seulement les TS Centre qui prennent les nouvelles situations ou leurs nouvelles équipes sont-elles également concernées ?
 - ✓ Comment les TS doivent-elles travailler avec la psychologue, quelle est sa mission précise depuis cette réorganisation ?
 - ✓ Les TS Centre qui ont été éclatées et qui n'ont plus désormais leur résidence administrative sur Strasbourg, pourront-elles demain dans le cadre de la réorganisation de la DASE bénéficier d'un poste sur Strasbourg, en priorité ?

7. Consultation - **Mise en place des astreintes à la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance – POUR**

Intervention UNSA en séance → Dans quel cas y aura-t-il indemnisation ou compensation des temps d'intervention ?

8. Consultation - **Transfert de l'Unité Prévention et Sécurité de la Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilités vers la Direction Appui et Pilotage-Environnement – POUR**

9. Information – **Bilan annuel de la mise en œuvre du télétravail**

Position de l'UNSA en bref → *Le télétravail a montré des résultats positifs, tant pour l'équilibre de vie des agents que pour la continuité du service public. Toutefois, des dérives subsistent, notamment des refus de télétravail non justifiés. L'UNSA réitère sa demande d'une enquête auprès des agent-es pour vérifier que leurs demandes sont traitées de manière équitable et conforme aux besoins réels des services.*

Intervention UNSA en séance → Le bilan du télétravail présenté est positif et constitue un facteur d'attraction et de fidélisation, un levier de continuité du service public alsacien. Ses avantages sont tangibles pour nos collègues comme pour la collectivité : amélioration des équilibres de vie, meilleure productivité quantitative et qualitative, limitation de certaines absences (pour raisons médicales ou grèves des transports par exemple), développement du flex office sur les sites de la CeA, etc.

Un point d'alerte cependant : certain-es encadrant-es instrumentalisent le télétravail. Ces personnes s'arrogent le droit de censurer oralement la demande de leurs collaborateurs et collaboratrices. Or, nos collègues doivent pouvoir présenter expressément leur demande et connaître les raisons motivées en cas de refus hiérarchique.

L'UNSA réitère sa demande, formulée en 2023, d'une enquête auprès de tout-es les collègues ayant des fonctions télé-travaillables afin de s'assurer que chacun-e a pu librement présenter sa demande, en accord avec les besoins réels du service et sans censure. Une telle enquête permettrait d'ajuster, ensuite, si nécessaire, les modes d'organisation par unité de travail et de disposer d'un cadre formalisé, clair et partagé.

10. Information – **Présentation des résultats du Diagnostic des Risques psychosociaux et de l'organisation du pôle culture scientifique technique et industrielle**

Intervention UNSA en séance → Le diagnostic présenté confirme les éléments que l'UNSA avait exposés, dès 2019, à l'administration.

L'UNSA demeure aujourd'hui dans l'attente :

- du projet de plan d'action pour la ligne managériale,
- de l'actualisation du baromètre
- ainsi que du rapport d'audit interne avec la proposition de la nouvelle organisation.

11. Information – **Présentation de l'index de l'égalité professionnelle 2023**

12. Information – **Jours RTT collectifs 2025**